Mourjou / adressage postal :

L'adressage postal et la numérotation se poursuivent à Puycapel, en lien avec La Poste qui a pris un peu de retard sur le sujet.

A part quelques corrections orthographiques, les noms de lieux-dits ne changent pas, s'ajoutera simplement la numérotation.

La rue du Bourg de Mourjou doit quant à elle être baptisée. En effet, Calvinet et Mourjou avaient des adresses pointant vers "le Bourg". L'adressage impose de nommer les rues de ces secteurs pour permettre le bon acheminement du courrier.

Les rues du Bourg de Calvinet sont déjà nommées depuis plusieurs années.

Nous devons donc choisir un nom de rue pour la rue principale du bourg de Mourjou.

Une suggestion pour le moment retenue : rue du Pélou. Vous y êtes favorable ? *oui non - autre suggestion :* .....

Aussi, nous avons la possibilité de baptiser la place de l'église. Il n'y a pas d'obligation, la place est pour le moment intégrée dans la rue principale du bourg qu'il faut renommer, cependant, si vous avez des suggestions pour nommer cette place, elles seront étudiées.

Notez que cette place ne peut pas être baptisée "place de l'église" car il en existe déjà une à Calvinet. Avez-vous des *suggestions pour baptiser cette place* ?.....

N'hésitez pas, faites nous part de vos idées,
par courrier, dans les boîtes aux lettres des mairies
ou par mail à animation@puycapel.fr

Evolution de la collecte des déchets ménagers à l'horizon 2022

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés est de la compétence de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Actuellement, la collecte se fait par les containers pour les sacs d'ordures ménagères, les containers de tri sélectif - emballages, verre, papiers, cartons- dans les points d'apport volontaire et, à la déchèterie pour les encombrants, appareils électroménagers ou électriques, les textiles, le bois, le fer, les gravats, déchets verts, produits dangereux etc.

Nos déchets ménagers sont traités conjointement avec ceux de la CABA et de la Communauté de commune de Cère et Goul.

Les ordures ménagères sont déposées dans le centre d'enfouissement de Montech , dans le département du Tarn et Garonne. Les emballages récupérés par le tri sélectif sont apportés à St Jean Lagineste dans le Lot.

Plusieurs lois successives, dont la loi relative à la Transition Ecologique et pour la Croissante Verte de 2015 et la loi contre le Gaspillage et pour l'Economie Circulaire de fevrier 2020, imposent une réduction drastique des déchets ménagers enfouis, avec l'application d'une fiscalité croissante, et exigent une valorisation accrue des déchets par le recyclage.

Actuellement, la moitié des déchets ménagers de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne sont enfouis. Dans 15 ans, seuls 10 % pourront l'être. Plus d'un quart de nos déchets jetés dans les sacs poubelle sont biodégradables. La solution pour réduire notre sac poubelle est donc de trier davantage nos déchets.

Ainsi, dans les deux prochaines années, une extension des consignes de tri va être mise en place. Le tri sera simplifié et identique sur tout le territoire français, afin de créer de nouvelles filières de valorisation des plastiques.

Tous les emballages en plastiques et métal pourront être déposés dans le container « emballage »

De plus, les collectivités devront proposer une solution, comme par exemple des composteurs, pour un tri à la source des déchets organiques.

Le budget annexe de la gestion des déchets ménagers se doit d'être équilibré. Actuellement, il ne l'est pas. Le coût de la gestion des déchets est plus onéreux sur la communauté de communes que la moyenne des collectivités équivalentes. Ce coût supérieur s'explique par l'habitat dispersé, la faible densité de population, et par un tri insuffisant des déchets.

Depuis la précédente mandature, les élus communautaires réfléchissent à une nouvelle organisation pour optimiser ce service afin de contenir son coût.

La Feuille de châtaignier

Puycapel **N°83** *janvier-février 2021*

Maison de la châtaigne

Bilan de la saison touristique

Comme bien d'autres structures et malgré les efforts de tous, salariés et bénévoles, la saison estivale 2020 de la Maison de la châtaigne est un peu décevante, surtout par rapport à celle de l'année précédente. Le nombre d'entrées payantes s'élève à 2500. La plupart des animations ont du être annulées ou réduites. La cérémonie de labellisation de l'arbre remarquable en particulier a été reportée à une date encore incertaine.

L'ouverture de la boutique de Colette en vue des cadeaux de Noël les 5 et 6 décembre a reçu un écho limité mais d'autres structures ou entreprises individuelles, notamment le secteur de l'hôtellerie restauration, sont encore plus à la peine... Ce week-end fut l'occasion de contacts et de moments d'échanges intéressants.

Projet atelier farine

La campagne de fabrication de farine de châtaigne a permis la récolte, le séchage et le décorticage de 250 kg de châtaigne. La mouture se fera probablement chez un partenaire en Ardèche. La boutique de Colette sera donc bien approvisionnée pour l'année 2021 ! Le projet de construction d'un atelier en lien avec l'association des « Castanhaïres bio » continue à mobiliser les efforts. Les décisions concernant l'implantation et les modalités de financement devraient être prises avant la fin du mois de janvier 2021 pour saisir l'opportunité d'un financement européen, en concertation avec la commune et la communauté de communes.

Le soleil était au rendez-vous pour le décorticage des châtaignes.

Site remarquable du goût
« Mourjou, Châtaigneraie Cantalienne »

Site remarquable du goût : de retour de Billom.

La crise sanitaire ayant conduit à l'annulation de la quasi-totalité des salons des Sites remarquables du goût, les adhérents du Site remarquable du goût « Mourjou, Châtaigneraie cantalienne » n'auront participé cette année qu'à deux salons : celui de Montbrison (Loire) du 2 au 4 octobre où la distillerie Couderc a représenté notre Site du goût avec des produits de plusieurs de nos adhérents, puis celui de Billom (Puy-de-Dôme) du 4 au 6 décembre sur lequel Christian et Cathy Charmes, apiculteurs à Mourjou, ont présenté leurs produits de la ruche, les châtaignes du Veinazès et les liqueurs à la châtaigne de la distillerie Couderc et d'Henri Monier.

La municipalité de Billom avait en effet décidé contre vents et marées de maintenir ce salon qui, contexte sanitaire oblige, s'est tenu dans des conditions particulières, en extérieur et avec un nombre d'exposants réduit. La manifestation a toutefois connu une très bonne affluence et nos producteurs en dressent un très bon bilan au niveau des ventes.

Quant au marché de Noël de Châteauneuf-du-Pâpe, auquel nous devions participer mi-décembre, il a été finalement annulé.

S'il reste difficile d'avoir une visibilité sur les salons qui pourront être organisés en 2021, à noter que notre association devrait recevoir en janvier ou février le nouvel animateur de la Fédération nationale des Sites remarquables du goût pour évoquer nos projets et ceux du réseau.

Bulletin réalisé par la commune de Puycapel avec la participation des associations communales.
Ce bulletin d'information et les précédents sont téléchargeables sur le site internet de la commune www.puycapel.fr.

Association des Parents d'Elèves

Faute de partager ensemble nos rendez-vous conviviaux habituels, l'APE a honoré sa seule animation de la fin d'année, à savoir une distribution de sapins sur commande, le samedi 5 décembre, avec un temps hivernal bien thématique!
Merci aux participants pour leur soutien à l'association!
Cette année, les enfants auront une journée de Noël adaptée aux conditions sanitaires. Pas de réunion des 2 écoles ni de spectacle et un Père Noël discret qui aura amené les jouets aux pieds des sapins de chaque classe pendant la nuit. Un goûter leur sera servi lors des NAP dans l'après-midi.
Nous vous souhaitons de douces fêtes. A très vite !

Médiathèque de Mourjou

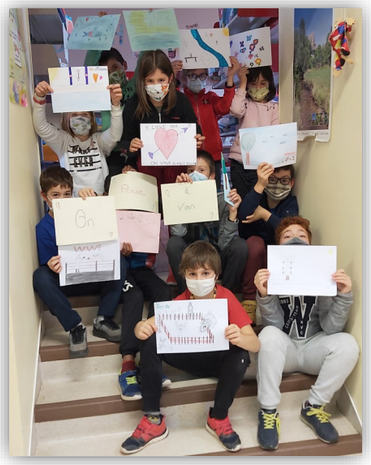

Pendant les séances d'activités périscolaires TAP, les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de Mourjou ont réalisé des dessins colorés, qu'ils ont décidé d'envoyer aux maisons de retraite de Maurs et Montsalvy pour égayer et enjoliver les murs de leur EHPAD.

La médiathèque est fermée du 26 décembre au 04 janvier (inclus)

Comité des fêtes de Calvinet

Le comité des fêtes de Calvinet a tenu son assemblée générale le 17 octobre 2020, pour élire un nouveau bureau :
- **Présidente :** Gonzales Lisa
- **Vice-présidente :** Felgines Alexandra
- **Trésorier :** Albiol Louis
- **Vice-trésorier :** Chabut Simon
- **Secrétaire :** Gonzales Jade
- **Vice-secrétaire :** Martory Ambre

Cette nouvelle équipe, constituée de jeunes, a hâte de vous retrouver et compte sur votre présence lors de ses prochaines animations. Nous espérons que la situation sanitaire s'améliorera en 2021 afin de se rassembler autour de moments de partage. En attendant, nous espérons que vous allez passer tout de même d'agréables fêtes et nous vous souhaitons une meilleure année !

ADMR DU HAUT-CELE

L'Année 2020 restera à jamais marquée dans nos mémoires. En effet, depuis mars 2020 nous traversons une période difficile et inédite. Malgré toute cette problématique, l'association ADMR du Haut Célé a maintenu ses activités tout en respectant les directives de l'Agence Régionale de la Santé et des différents services de l'Etat. Les actes essentiels de la vie courante ont été assurés ainsi que le portage de repas. Ces activités ont permis aux bénéficiaires de garder le contact avec l'extérieur, notre personnel étant souvent pour certains la seule visite : échanger quelques mots pour lutter contre l'isolement est primordial.... L'activité portage de repas représente au 30 novembre 2020, 15 835 repas servis sur 15 Communes. Il est à noter que depuis 2019, nous desservons également des communes autour d'ENTRAYGUES.

Durant ce confinement, nous avons accueilli une nouvelle secrétaire, Mme Aurore MONTARNAL ; elle succède à Mme Stéphanie GAUZENTES. Les horaires d'ouverture au public sont assurés les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi & Vendredi de 9H30 à 12h30 ; en cette période difficile le bureau est fermé, mais la permanence téléphonique est assurée. Celle concernant le portage des repas est assurée le mardi de 9h30 à11h30 et le jeudi à l'Hôtel Numérique à MONTSALVY de 10h à 12h.

Nous mettons avec nos moyens, tout en œuvre pour assurer la bonne continuité de nos activités et satisfaire au mieux nos usagers. Je tiens à remercier le personnel de notre association pour son implication, son professionnalisme, son dévouement envers nos bénéficiaires. Mes remerciements s'adressent également à toute l'équipe de bénévoles qui s'investissent tous les jours pour le bon fonctionnement de l'Association.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite au nom de toute l'équipe de l'ADMR du Haut Célé, de passer de bonnes fêtes de NOEL et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021 qui j'espère sera meilleure. Gardez le moral même si cela est parfois difficile, ayez confiance en la science et surtout

« PRENEZ SOIN DE VOUS & DE VOS PROCHES ».

Chantal DELOUVRIER, Présidente.

Club des Aînés du Haut Célé

Le bilan de cette année 2020 ne fera ressortir que très peu d'activités, un repas stockfish, un concours de belote et une sortie d'un jour au Col d'Aulac. Cette année restera particulière, où se sont succédées des périodes difficiles d'isolement et de très courts instants de rencontres. Cependant, nous essaierons de programmer au printemps notre assemblée générale qui sera suivie d'un repas où le club offrira une participation. Mais voilà en cette fin d'année ce sacré virus reprend de la vigueur et amène à prendre de nouvelles mesures.
Cette crise sanitaire nous fait prendre conscience de la nécessité de faire face collectivement et individuellement, afin de reprendre nos activités.
Prenez soin de vous, recevez de la part du bureau nos plus chaleureuses amitiés, passez de bonnes fêtes de fin d'année, un très bon Noël, un bon Nouvel An, avec l'espoir que 2021 sera l'année du renouveau.

AUTRES INFOS DE LA COMMUNE

Quelques mots de Patricia et Denis, nouveaux gérants de l'auberge de Mourjou: *« Depuis quelques jours vous pouvez voir de l'animation dans votre auberge. Eh oui nous avons Denis pour vous accueillir et vous servir et moi Patricia derrière mon piano, repris cet établissement que nous avons hâte de faire vivre par ma cuisine, notre professionnalisme et votre présence. Malgré le confinement nous ferons le maximum pour vous régaler par le biais des plats à emporter tout au long des semaines (à partir du 04 janvier 2021). Cela nous permettra de faire connaissance avec certains sans gâcher le plaisir de tous vous accueillir à l'auberge lorsque cela nous sera permis. D'ores et déjà nous vous souhaitons un merveilleux Noël qui ne ressemblera à aucun autre. C'est un moment de partage en famille et rien, surtout pas une pandémie gâchera ces précieux moments. Au plaisir de vous régaler très bientôt. Patricia et Denis. »* ***Contact:*** **04 71 48 25 47.**

Travaux de l'église St-Médard: L'église St-Médard de Mourjou est sécurisée depuis le 23 novembre 2020, début des travaux.
L'accès y est interdit pendant toute la durée des travaux. Pour toutes les questions relatives à la paroisse (messe, obsèques, etc) merci de vous adresser à l'abbé POIRIER au 06 20 16 74 66.

Nettoyage des cimetières: Une vingtaine de volontaire s'est mobilisée pour chacun des rendez-vous. Ces deux premières opérations de désherbage se sont déroulées le 19 septembre à Calvinet et le 24 octobre à Mourjou. Grand merci aux citoyens volontaires !

Voie communale de Jalenques: Les travaux de la voie communale de Jalenques ont débuté.
En effet, l'entreprise LAPIERRE a commencé par préparer le chantier. La commune se fait accompagner par un technicien VRD (mission Voiries Réseaux Divers) du CIT (Cantal Ingénierie Territoires) pour le tracé et le suivi du chantier.
Cette voie offrira un nouvel accès à l'usine INTERLAB qui travaille actuellement, avec l'aide de la Communauté des Communes, sur son projet d'extension pour 2021 et 2023.

Commission loisir:
La Commission loisir s'est réunie à plusieurs reprises pour établir une feuille de route puis pour avancer sur les projets établis :
Il a été établi un plan de rénovation des dispositifs de loisirs de la commune :
1 - L'aire de jeux autour de la cantine de Calvinet et la cour de l'école : remplacement du jeu à ressort qui est endommagé + installation toboggan, et jeu à bascule ainsi qu'un "panier" pour jouer au ballon. L'installation est programmée en 2021.
2 - Le terrain de tennis n°2 : ce terrain n'est pas utilisable compte tenu de son état dégradé. En accord avec le club de tennis, ce terrain va être transformé en terrain de jeux multisports en accès libre, un genre de city stade : il sera équipé d'un filet central escamotable permettant de jouer au tennis comme au volley ou au badminton, il sera aussi équipé de panier de basket dans une largeur et de buts de hand dans une autre largeur. Cet espace sera intégralement recouvert de gazon synthétique et sera exploitable pour les cours d'initiation au mini tennis. Travaux programmés au printemps 2021. A l'occasion, le terrain n°1 fera l'objet d'un nettoyage / démoussage / traitement anti mousse par la société chargée des travaux du cours n°1.
3 - L'aire de jeux du secteur de la salle polyvalente de Mourjou sera revue au moment de de la modification du cheminement le long de l'école. Une proposition de parcours de santé est à l'étude.
4 - Le secteur de la baignade de Calvinet : une réflexion est en cours sur l'aménagement de cet espace aujourd'hui essentiellement utilisé pour stocker des matériaux de chantier.
Des bancs et tables de pique nique vont également être achetés pour être installés à divers endroits de la commune pour permettre les pauses des promeneurs et des déjeuners en plein air !
Nous restons à votre écoute si vous avez des propositions à ce sujet. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions par email à commission.loisirs@puycapel.fr.